

La conférence salariale 2024 des secteurs sanitaire, social, médico-social et de l'aide à domicile, s'est tenue mardi 28 février.

Les annonces de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) ont été dans la continuité du décret, « portant annulation de crédits » promulgué par le Premier ministre, Gabriel ATTAL, le 22 février.

C'est l'austérité budgétaire qui nous a été annoncée, austérité assortie d'un chantage à la Convention Collective Unique Étendue (CCUE) pour la Branche du secteur Sanitaire, Social et Médico-social.

Ainsi, les enveloppes budgétaires 2023 ont été supprimées. Celles de 2024 seront maintenues (300 Millions pour les bas salaires) si et seulement si les organisations syndicales acceptent de construire les bases essentielles d'une convention collective unique étendue avant fin 2024 et de s'y engager, entre autres, en acceptant de participer à des groupes de travail.

Dans la Branche de l'Aide à Domicile, ce n'est pas mieux.

La seule annonce faite, c'est la création d'un fonds de mobilité de 100 millions d'euros pour permettre aux conseils départementaux de financer des dispositions de mobilité (flottes de véhicules et déplacements non consécutifs). Mais ce financement est dépendant de l'article 7 de la proposition de Loi « bien vieillir », non encore validé.

Pour les deux Branches, l'enveloppe de cadrage des futures négociations des valeurs de point n'est que de 72 millions d'euros, soit une possible évolution minimaliste de 0,5 %, bien loin de l'inflation et de l'austérité salariale imposée depuis plus de 40 ans.

Par ailleurs, la DGCS nous a annoncé qu'il n'y aurait plus de faisant fonction dans le secteur à partir de 2027 et que l'*attractivité* du secteur passera par la reconversion, l'amélioration de l'accueil des stagiaires, le développement des contrats professionnels ou la mise en place de nouveaux parcours de formation qualifiante.

Pour notre part, à FORCE OUVRIERE Action Sociale et Santé Privée, nous refusons le chantage à la CCUE. Nous refusons la casse annoncée des conventions collectives qui reconnaissent encore les diplômes, l'ancienneté et garantissent des congés supplémentaires.

Dans l'unité avec la CFE-CGC, la CFTC, la CGT et SUD, nous considérons que pour que continue d'exister dans notre pays un secteur non lucratif, sanitaire, social, médico-social et de l'aide à domicile, à la hauteur des besoins des populations les plus fragilisées de notre république, il faut obtenir :

- Le retrait du décret 2024-124 d'austérité budgétaire,
- Les 183 € net pour TOUTES et TOUS et sans contrepartie,
- L'augmentation générale immédiate des salaires dans chaque convention collective,
- Un plan financier d'urgence qui garantisse l'embauche de personnels diplômés et l'amélioration des conditions de travail et d'accueil.

Nous invitons partout nos syndicats avec les salariés, dans l'unité, à informer les salariés de la situation, préparer avec eux, dans les assemblées générales, les cahiers de revendications et à organiser les moyens de les faire aboutir, si besoin par la grève.

Nous soutenons toutes les mobilisations à venir et sommes prêts à appeler dans l'unité à la nécessaire mobilisation nationale unitaire indispensable pour obtenir satisfaction.